

---

## Institut Universitaire de Technologie Poitiers - Châtelleraut - Niort

[#]

# Transfert de dossier

[retour \[http://iutp.univ-poitiers.fr/s-inscrire-a-l-iut-320856.kjsp?RH=1273224396297\]](http://iutp.univ-poitiers.fr/s-inscrire-a-l-iut-320856.kjsp?RH=1273224396297)

## VOUS SOUHAITEZ VOUS INSCRIRE POUR LA 1ÈRE FOIS À L'UNIVERSITÉ DE POITIERS.

Il vous faut obligatoirement compléter la [fiche d'accueil à télécharger \[PDF - 453 Ko\]](#) [

[http://iutp.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID\\_FICHER=1326273351182&ID\\_FICHE=121701&INLIN](http://iutp.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID_FICHER=1326273351182&ID_FICHE=121701&INLIN)  
]r (bien mentionner le n° INE) en suivant la procédure indiquée sur la notice explicative. Puis la retourner **avant le 30 septembre**  
(date de clôture des inscriptions) à :

### **IUT de Poitiers - Scolarité**

14 allée Jean Monnet  
TSA 41114  
86073 POITIERS Cedex 9

Si votre admission à l'IUT est acceptée, il vous faudra **demande le transfert de votre dossier universitaire auprès de votre Université d'origine** et contacter la scolarité.

## VOUS SOUHAITEZ QUITTER L'IUT DE POITIERS POUR LA PROCHAINE RENTRÉE UNIVERSITAIRE.

### ETUDIANTS FRANÇAIS

**Pour vous inscrire dans une autre UFR de l'Université de Poitiers**, vous n'avez pas à faire transférer votre dossier. Veuillez prendre contact avec le service de scolarité de l'UFR d'accueil pour les modalités d'inscription.

**Pour vous inscrire dans une autre université**, vous devez vous renseigner auprès de l'université d'accueil sur les modalités d'inscription.

Après avis favorable de celle-ci, vous devrez compléter le formulaire et l'adresser accompagné des pièces demandées au service scolarité - transfert - à la même adresse que précédemment.

[Je télécharge le formulaire \[PDF - 501 Ko\]](#) [

[http://iutp.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID\\_FICHER=1326273351183&ID\\_FICHE=121701&INLIN](http://iutp.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID_FICHER=1326273351183&ID_FICHE=121701&INLIN)  
]

### ETUDIANTS ETRANGER

**Si vous n'avez AUCUN diplôme français (DUT ou Licence Professionnelle)**

**Pour vous inscrire dans une autre UFR de l'Université de Poitiers** vous devez effectuer avant toutes autres démarches une

## **DEMANDE D'ADMISSION PREALABLE A L'INSCRIPTION**

les dossiers devront être retirés à la

Division de la Formation (*DIFOR*) -

Hôtel Pinet - 15, Rue de l'Hôtel Dieu à Poitiers

Tél. 05-49-45-30-44

Pour vous inscrire dans une autre université, vous devez vous renseigner auprès de l'université d'accueil sur les modalités d'inscription.

### **Sont dispensés de cette procédure de préinscription :**

- les candidats ayant la nationalité d'un des pays de l'Espace économique européen ;
- les boursiers du gouvernement français, d'organismes internationaux ou de gouvernements étrangers dont les bourses sont gérées par un organisme français agréé (CNOUS, Association EGIDE)
- les étrangers venus effectuer en France des études dans le cadre d'une convention interuniversitaire
- les apatrides et les réfugiés politiques titulaires de la carte de l'OFPRA
- les enfants de diplomates en poste en France et y résidant eux-mêmes

Si vous n'appartenez pas à l'une des catégories ci-dessus désignées, vous devez demander à remplir un et un seul dossier de demande d'admission préalable à l'inscription en 1ère ou 2ème année de licence.

**Tous renseignements complémentaires peuvent être demandés à la Division de la Formation**

Tél. 05-49-45-30-44

[#haut]

**Haut de page** [#haut]



Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - [webmaster@univ-poitiers.fr](mailto:webmaster@univ-poitiers.fr)